



## Le mot de la Présidente

Le mois de mars qui vient de se terminer est toujours très chargé pour les CIDFF, car il y a la **Journée du 8 mars**, Journée internationale des droits des Femmes officialisée en 1977 par l'Organisation des Nations Unies. Elle est l'occasion d'organiser de nombreux événements afin de célébrer les avancées des droits des Femmes.

**Ce 8 mars 2024, restera gravé dans nos mémoires.** En effet ce fut le jour de la promulgation de la **Loi qui inscrit dans la Constitution Française de 1958, la liberté garantie des femmes de recourir à l'interruption volontaire de grossesse.** Par ce texte la France devient le premier pays au monde à reconnaître dans sa Constitution la liberté de recourir à l'avortement, qui relève de la seule appréciation de la femme.

Nous aimons dire et redire que pour les CIDFF, **le 8 mars, c'est tous les jours.** En effet notre mission principale est de défendre les Droits des Femmes, de leur apporter toutes les informations utiles afin que leurs droits soient connus et reconnus.

Mais comment ne pas saisir ce moment privilégié où les projecteurs sont dirigés vers toutes ces anomalies qui font que l'égalité Femmes-Hommes n'est malheureusement pas encore au rendez-vous.

Dans la limite de nos moyens humains et financiers le CIDFF89 participe toujours aux événements qui sont proposés sur notre territoire autour du 8 mars et vous trouverez quelques exemples dans cette Lettre.

Alors bonne lecture de cette Lettre d'Avril 2024.

Simone PARIS  
Présidente du CIDFF89

# NOUVEAU...NOUVEAU...

En ce début d'année 2024, nous avons lancé deux opérations importantes en partenariat avec **France Services** puis avec l'**Association des Maires Ruraux de l'Yonne**. Julie et Carolane ont animées des séances d'information auprès des **Conseillères et Conseillers des 33 Espaces France Service + Bus itinérant**.

Par ailleurs elles ont participé aux rencontres avec les **Élus ERRE organisées par le CD89 et l'AMR89**



Association des Maires Ruraux de l'Yonne



Femmes et ruralité : Briser l'isolement pour garantir l'égalité



**Les Juristes sont à votre écoute au 03 45 02 72 72 de 9h30 à 11h30 du Lundi au Jeudi - Répondeur en dehors de ces heures et rappel dans les 48h en jours ouvrés.**

**Le 8 mars, Journée Internationale des Droits des Femmes, dans l'Yonne et avec la participation du CIDFF89, ce fut aussi en image ...**

**STOP au harcèlement sexiste et sexuel dans les espaces publics ...** dans le Sénonais les Commerçants et aussi tout établissement recevant du public, transports en commun ... se mobilisent !

Il s'agit de constituer d'abord sur Sens et Villeneuve sur Yonne, un réseau solidaire où les professionnels s'engagent à accueillir de façon bienveillante toute personne se sentant en situation d'insécurité, quel que soit son âge ou son genre.

**Ce dispositif c'est "ANGELA"**



**Le CIDFF89 tiendra son Assemblée Générale 2024 le 29 avril à 16h00**



Ce dispositif a été voulu par les Elus de l'agglomération du Grand Sénonais, de la Ville de Sens et de Villeneuve sur Yonne avec le soutien appuyé de l'État en partenariat avec le CIDFF89. Il a été officialisé le 8 mars.

La formation des professionnels assurée par les Juristes du CIDFF89 va commencer en Avril pour une mise en place en Mai 2024.



Retrouvez nous sur notre site et réseau

